

Projet villes et régions circulaires 2021-2022

Vers une feuille de route montréalaise en économie circulaire

Table des Matières

1	Aperçu: économie circulaire	3
1.1	Projet Villes et régions circulaires	3
1.2	Résumé des ateliers	5
1.3	À propos de Montréal	6
2	Objectifs	9
2.1	Intégration de l'économie circulaire dans la planification municipale	10
2.2	Objectifs	12
2.3	Secteurs prioritaires	13
3	Une transition déjà en cours	19
4	Freins et opportunités	21
5	Actions identifiées par catégorie de leviers	22
5.1	Soutien à l'écosystème	22
5.2	Encadrements	24
5.3	Exemplarité	25
5.4	Faciliter l'expérimentation	26
5.5	Information	28
6	Actions identifiées par secteur	29
6.1	Bioalimentaire	29
6.2	Matières résiduelles	30
6.3	Mobilité et Logistique	32
7	Conclusion et recommandations	35

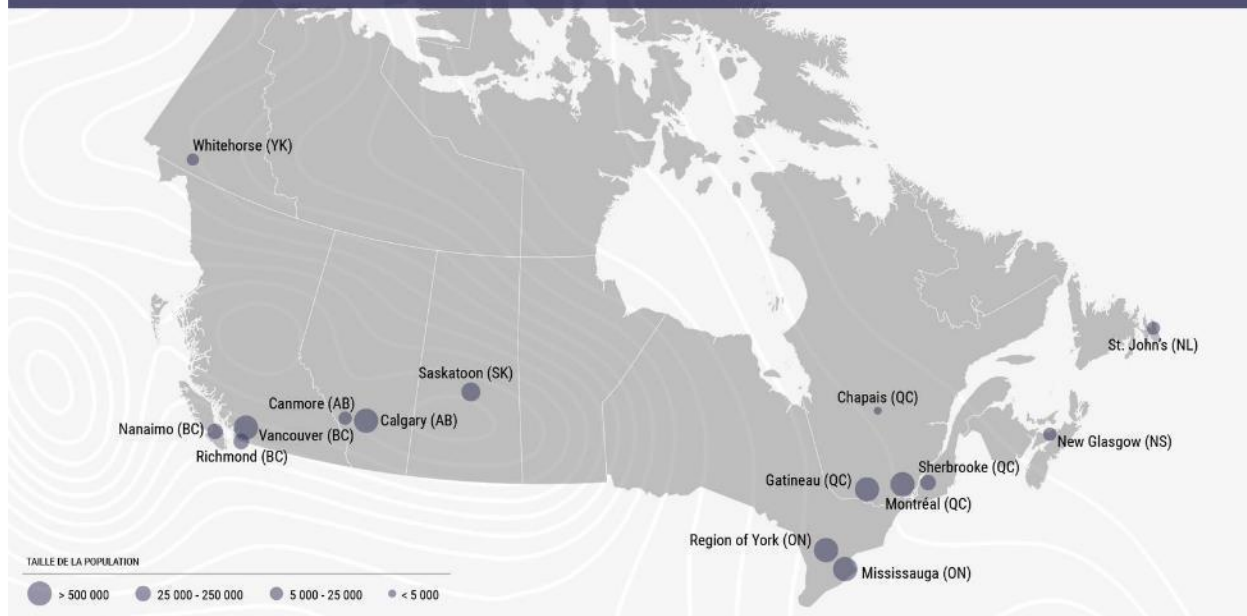
1.1 Projet Villes et régions circulaires

Les villes et les régions sont les lieux où les personnes, les connaissances et les idées se rassemblent, où l'innovation est cultivée, et où la plupart de nos ressources naturelles sont consommées et nos matières résiduelles produites. Ceci place les gouvernements locaux au cœur de la transition vers l'économie circulaire, et l'initiative Villes et régions circulaires (VRC) vise à leur permettre de montrer la voie dans cette importante transition.

Lancée en 2021, l'initiative VRC est un projet pilote d'un an visant à faire progresser le partage des connaissances et les capacités en matière d'économie circulaire des administrations locales canadiennes. Il a été élaboré et mis en œuvre conjointement par le Conseil national zéro déchet, la Fédération canadienne des municipalités (FCM), le Recycling Council of Alberta et RECYC-QUÉBEC. Le projet VRC s'inspire du projet [Circular Cities](#) du Recycling Council of Alberta et constitue un résultat clé du [Groupe de travail sur l'économie circulaire](#) du Conseil national zéro déchet.

Pendant un an, le projet VRC a organisé une série de webinaires nationaux en cinq parties sur des approches innovantes et a fourni un soutien direct, des conseils et un échange entre pairs à un groupe de 15 villes et régions qui prennent des mesures pour devenir plus circulaires. Ces dernières étaient diverses et uniques - allant de grandes régions métropolitaines à de plus petites communautés rurales, chacune ayant des caractéristiques sociales, économiques et environnementales différentes. [Un comité d'experts](#) canadiens et internationaux de premier plan a inspiré et encadré les gouvernements locaux dans le cadre d'un processus de planification des actions visant à élaborer des feuilles de route locales en économie circulaire.

Villes et Régions Circulaires



En travaillant avec des villes et des régions variées, le projet VRC a testé et élaboré les formations, les outils et les conseils qui seront les plus utiles pour partager des approches innovatrices. Les apprentissages et les idées des 15 villes et régions, ainsi que les résultats de la [série de webinaires nationaux](#), ont permis au projet VRC de mieux comprendre la meilleure façon de soutenir les gouvernements locaux et les intervenants communautaires à travers le pays. Cela a permis d'identifier des éléments clés qui peuvent être partagés et adaptés. Au final, l'objectif est de créer des liens entre les différents acteurs de changement à travers nos communautés et le monde entier.

Pour plus d'informations sur le projet VRC, visitez le site www.villesetregionscirculaires.ca.

1.2 Résumé des ateliers

Montréal est la plus grande ville du Québec et la deuxième plus grande ville du Canada, après Toronto. Avec une population de plus de 2 millions d'habitants¹, l'agglomération est désignée comme métropole du Québec. La Ville de Montréal entend miser sur l'économie circulaire pour assurer une reprise économique verte et prospère. L'accélération du déploiement de l'économie circulaire sur son territoire se retrouve ainsi notamment au cœur de sa vision stratégique [Montréal 2030](#), son [Plan climat](#), son plan de gestion des matières résiduelles [Montréal zéro déchet](#) et des [plans de relance économique](#) de la Ville.

La Ville s'est ainsi engagée en 2021 à développer une feuille de route en économie circulaire. Plusieurs études sont en cours de réalisation, notamment une sur les flux de matières, une sur les leviers réglementaires ainsi qu'une mise à jour de la cartographie des acteur.trice.s et initiatives d'économie circulaire de l'agglomération de Montréal. Afin d'élaborer une feuille de route réaliste et ambitieuse, diverses consultations avec les parties prenantes internes et externes ont eu lieu et se poursuivront en 2022. À l'automne 2021, s'est notamment tenu, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), une [consultation](#) portant sur les différentes dimensions de la gouvernance montréalaise en économie circulaire.

Le programme du projet VRC a permis à la Ville de recevoir un appui dans l'amorce des travaux d'élaboration d'une feuille de route montréalaise. Dillon Consulting Limited a organisé et animé deux ateliers avec les représentants de plusieurs services et arrondissements, ainsi que des représentants de la FCM et de RECYC-QUÉBEC à cet égard.

Les ateliers se sont déroulés les 14 et 24 janvier 2022 et visaient à identifier des pistes d'actions selon les leviers à la disposition de la Ville ainsi que pour les trois secteurs prioritaires:

- Bioalimentaire
- Matières résiduelles (textile, plastique, CRD - environnement bâti)
- Mobilité et logistique

Diverses présentations ont été effectuées, notamment par la Ville qui a introduit l'économie circulaire et ses objectifs pour l'augmentation de la circularité dans la métropole. Plusieurs ateliers ont ensuite eu lieu tels que:

- La cartographie des initiatives en cours
- Les freins et opportunités pour accélérer la transition par secteur
- L'identification d'actions pouvant être mise en place selon les grands leviers à la disposition de la Ville ainsi que par secteur prioritaire.

¹ Source : Statistique Canada, recensement de la population 2021.

Cette ébauche de feuille de route reflète les discussions de ces deux ateliers. À l'instar des résultats des études en cours et des consultations qui se sont déroulées avec l'appui de l'OCDE, cette ébauche se veut un intrant et un outil précieux à la rédaction de la feuille de route finale.

1.3 À propos de Montréal

Économie



- Le produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des secteurs d'activité de l'agglomération de Montréal est évalué à 150,6 milliards de dollars pour l'année 2019 (63 % du PIB de la RMR et 35 % du PIB québécois)².
- Au total, 64 073 établissements d'affaires ont été dénombrés dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'agglomération de Montréal en 2020 (dont environ la moitié comptent moins de cinq employés)³
- Au total, 1 140 644 emplois sont dénombrés dans l'agglomération de Montréal en 2020 (60 % des emplois de la RMR et 28 % des emplois du Québec)⁴. Les principaux secteurs d'emploi de l'agglomération sont:
 - Soins de santé et assistance sociale (12,8 % de l'emploi)
 - Services professionnels, scientifiques et techniques (10,7 % de l'emploi)
 - Commerce de détail (10,0 % de l'emploi)
 - Fabrication (9,7 % de l'emploi)

Démographie



- L'agglomération de Montréal a vu sa population augmenter de 62 221 personnes au cours des cinq dernières années (variation de 3,2 %) et a franchi le cap des deux millions d'habitants en 2021⁵.
- Cette croissance a eu lieu malgré la pandémie de la COVID-19 qui a généré des variations démographiques hors du commun. En effet, l'année 2020 a vu un accroissement naturel le plus bas et le plus faible nombre d'immigrants internationaux au cours des 20 dernières années. À ceci, s'est ajoutée un solde migratoire intraprovincial particulièrement négatif⁶.

² Source : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Pêches et Océans Canada, Revenu Québec.

³ Source : Statistique Canada, Registre des entreprises. Compilation: Ville de Montréal, Montréal en statistiques.

⁴ Source : Statistique Canada, Registre des entreprises. Estimation: Consortium de la CMM.

⁵ Source : Statistique Canada, recensement 2021.

⁶ Source : Institut de la Statistique du Québec.



Environnement et mobilité

- Montréal s'est engagée dans la transition écologique en se fixant des objectifs ambitieux de carboneutralité d'ici 2050 et de zéro déchet d'ici 2030. Montréal est sur la bonne voie, les émissions de GES de la collectivité montréalaise sur le territoire de l'agglomération ayant diminué de 29 % en 2017 par rapport à 1990⁷.
- La nature y est importante, on y compte 137 km de rives publiques⁸, 1 354 parcs et espaces verts de propriété municipale, dont 24 grands parcs totalisant plus de 2000 hectares en 2017. L'indice de canopée était de 23,4 % en 2017⁹.
- Pour ce qui est de la mobilité active, collective et partagée, Montréal comptait en 2020 : 967 km de voies cyclables, 226 lignes de bus, 68 stations de métro, 6 lignes de train de banlieue, des navettes fluviales et de nombreuses rues piétonnes¹⁰.
- Montréal dispose de la plus grande flotte de vélos électriques au Canada et de l'une des plus vastes en Amérique du Nord grâce à son réseau de vélopartage, qui comprendra en 2022 En 2022, le réseau comprendra 7 270 vélos réguliers et 2 395 vélos à assistance électrique ainsi que 794 stations. Des records d'achalandage historique ont été observés en 2021.¹¹

Le Réseau Express métropolitain (REM), le plus grand projet de transport collectif au Québec au cours des cinquante dernières années, est un nouveau mode de transport de type métro léger en construction qui comportera 26 stations et traversera la grande région de Montréal sur 67 km.



Éducation et innovation

- Montréal compte 13 établissements universitaires, 12 cégeps, 10 centres collégiaux.
- La ville est classée comme meilleure ville étudiante en Amérique du Nord (6e au monde)¹² et possède le plus grand bassin de diplômés en technologies et en ingénierie au Canada¹³.

⁷ Ville de Montréal, [Émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise - Inventaire 2017](#).

⁸ Ville de Montréal, [Métropole au fil de l'eau](#).

⁹ https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/40_Perspective.pdf

¹⁰ Ville de Montréal, Montréal 2030

¹¹ [Bixi](#)

¹² Source : QS, 2019

¹³ Source : CBRE, 2019

- Montréal compte également plus de 1 300 startups et 12 incubateurs et accélérateurs affiliés à des universités.¹⁴
- Montréal excelle dans plusieurs créneaux porteurs comme les technologies propres, le transport électrique et intelligent, la mobilité durable, l'intelligence artificielle et l'industrie numérique.

En 2020, les dépenses en immobilisation ont été évaluées à plus de 14,2 milliards de dollars pour l'ensemble de l'agglomération de Montréal, secteurs privé et public confondus¹⁵.



Autres

L'agglomération montréalaise s'étend sur l'ensemble de l'île de Montréal et est composée de la Ville de Montréal (19 arrondissements) ainsi que de 15 villes liées. L'agglomération gère les services communs (services de police, de sécurité incendie, de production de l'eau et de traitement des eaux usées, par exemple), alors que les villes reconstituées, la ville-centre de Montréal et ses arrondissements possèdent des compétences dites « locales », tels que les travaux publics, les bibliothèques ou les sports et les loisirs. De plus, certaines compétences sont partagées, notamment en matière d'urbanisme et de mobilité.

L'agglomération fait partie de la communauté métropolitaine de Montréal, regroupant Longueuil (incluant 4 autres villes liées), Laval, la couronne nord (composée de 20 villes) et la couronne sud (composée de 40 villes).

¹⁴ Source : Startup Montréal

¹⁵ Source : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec.

2 Objectifs

La Ville de Montréal reconnaît l'impact positif sur son développement économique de l'économie circulaire et son rôle dans l'atteinte de ses objectifs de transition écologique, c'est pourquoi elle s'est engagée à transformer cette volonté en engagements concrets.

Pour Montréal, l'augmentation de la circularité sur son territoire représente une opportunité de:

- Contribuer à l'atteinte des objectifs ambitieux de l'administration d'atteindre le zéro déchet en 2030 ainsi que la carboneutralité en 2050;
- Renforcer la résilience et la durabilité de son économie dans le cadre de la relance économique post pandémie ;
- Stimuler l'économie locale;
- Optimiser les opérations et ressources de la Ville;
- Réduire la pression sur certaines infrastructures (ex. saturation du centre d'enfouissement de la région de Montréal d'ici 10 ans);
- Mobiliser concrètement les entreprises et les citoyens dans la transition.

L'économie circulaire se retrouve donc au cœur de ses principaux exercices de planification stratégiques.

La feuille de route en économie circulaire montréalaise indiquera clairement les orientations et actions à mettre en place ainsi que, les secteurs à prioriser afin d'augmenter sa circularité. Elle permettra de positionner l'économie circulaire comme un outil de développement économique régional en mettant en place un cadre réglementaire et opérationnel favorisant la transition. Les grandes priorités qui guideront l'élaboration de cette feuille de route sont :

- Être une administration exemplaire (notamment dans ses achats, ses projets, l'aménagement de son territoire, ses soutiens);
- Soutenir l'écosystème dans la transition notamment en :
 - Accompagnant les entreprises dans leur transition vers l'économie circulaire;
 - Appuyant financièrement les entreprises dans ces transformations;
 - Soutenant l'écosystème d'accompagnement et de financement des entreprises;
 - Assurant la présence de chaînes de valeurs complètes et circulaires dans les secteurs prioritaires;
 - Utilisant son cadre réglementaire pour appuyer et accélérer la transition.

2.1 Intégration de l'économie circulaire dans la planification municipale

La Ville de Montréal souhaite définitivement miser sur l'économie circulaire afin d'assurer une reprise économique verte, inclusive et prospère. L'économie circulaire se retrouve ainsi au cœur de ses diverses planifications stratégiques.

Montréal 2030 est une vision stratégique sur 10 ans qui vise à rehausser la résilience économique, sociale et écologique de la métropole afin d'accroître la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens. Le plan a notamment pour priorité d'accélérer la transition écologique en développant une économie plus verte et inclusive en soutenant l'économie circulaire et sociale, l'achat local et écoresponsable, et la création de nouveaux emplois écologiques de qualité. Le plan s'engage également à enchâsser l'économie circulaire dans les programmes, les incitatifs financiers, les projets de construction, de restauration, d'aménagement, etc.

Graphique 1: Principaux plans municipaux de la Ville intégrant l'économie circulaire



Le **Plan climat 2020-2030** constitue l'un des outils prévus par la Ville de Montréal pour faire face à l'urgence climatique et atteindre la carboneutralité d'ici 2050, conformément à la One Planet Charter auquel elle souscrit. Le Plan a été développé dans un souci de rendre la métropole plus résiliente, plus verte et carboneutre, mais aussi plus inclusive et plus

équitable. L'Action 5 entend stimuler et consolider l'économie circulaire par la création de réseaux entre entreprises, commerces et organismes communautaires.

[Montréal zéro déchet](#) est le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal pour la période 2020-2025. Il présente une vision à long terme : atteindre le zéro déchet d'ici 2030, une vision partagée avec le C40 Cities Climate Leadership Group et par la déclaration Advancing Towards Zero Waste dont Montréal est signataire. Des actions nouvelles et ambitieuses sont décrites dans le document. Quatre principes guident les interventions du plan directeur, soit la priorité aux 3RV-E, la réduction des GES, l'économie circulaire et la transition écologique ainsi que l'implication concertée de l'ensemble des parties prenantes.

Les plans de relance économique de la Ville [Une impulsion pour la métropole : agir maintenant](#) (2020) et [Agir maintenant pour préparer la relance](#) (2021) proposent des mesures concrètes et immédiates pour soutenir l'écosystème économique montréalais, pour assurer une reprise économique rapide et pour favoriser une économie verte, résiliente et inclusive. La Ville reconnaît la nécessité de réinventer le développement économique de son territoire dans une perspective de résilience, d'inclusion et d'attractivité, faisant référence à l'économie circulaire. Des actions concrètes sont indiquées dans ces plans:

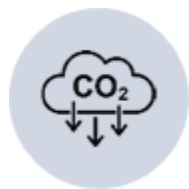
- l'élaboration d'une feuille de route en économie circulaire pour se doter de recommandations communes qui permettront la mise en place d'un cadre réglementaire et opérationnel pour favoriser la transition des entreprises vers l'économie circulaire ;
- le lancement d'un appel à solutions pour favoriser et faciliter la réalisation de projets d'économie circulaire visant à optimiser les ressources et trouver des solutions aux enjeux environnementaux ;
- le soutien de la mise sur pied d'un fonds d'investissement privé en économie circulaire;
- le soutien des entreprises dans le virage vers des pratiques d'affaires écoresponsables et la réalisation de projets réduisant leur empreinte carbone;
- le soutien à la transition vers des modèles d'économie circulaire;
- l'appui à des initiatives en mobilité durable et l'accessibilité aux pôles d'emploi.

Une autre stratégie importante en relation avec l'économie circulaire est la [Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026](#). Cette stratégie ambitieuse reconnaît l'agriculture urbaine comme outil multifonctionnel de développement urbain résilient et durable. À travers sa Stratégie, la Ville vise une augmentation de 33 % de la superficie cultivée, passant de 120 hectares à 160 hectares, au cours des 5 prochaines années.

La Stratégie d'électrification des transports 2021-2023 : vers la mobilité durable répond au souhait de la Ville d'augmenter et de diversifier l'offre de transport électrique en développant davantage d'options de mobilité durable, abordable et accessible. A travers ce plan, la Ville entend transférer le plus de déplacements vers des modes de transport collectifs et partagés et d'améliorer la performance énergétique et l'efficacité énergétique du système de transport. L'objectif 23 de la Stratégie entend favoriser le développement d'une économie circulaire pour le secteur de l'électromobilité notamment en explorant le potentiel de la filière du recyclage des batteries au lithium.

2.2 Objectifs

La Ville de Montréal s'est dotée d'objectifs ambitieux qui lui permettront de prendre le virage vers une économie durable et circulaire. La future feuille de route en économie circulaire contribuera à l'atteinte de ceux-ci tout en fixant des cibles spécifiques à l'augmentation de la circularité sur le territoire de la métropole.



Réduire des émissions de gaz à effet de serre (GES)

La Ville de Montréal s'est fixée comme objectif d'atteindre la carboneutralité en 2050, et de réduire ses émissions de GES de 55 % sous le niveau de 1990 d'ici 2030.



Réduire les matières résiduelles

D'ici 2025:

- Taux de détournement de l'élimination de 70%
- Recyclage des matières organiques à 60 %
- Réduction du gaspillage alimentaire de 50 %

2030: Ville zéro déchet



Bâtiments

D'ici 2030:

- Transformer 100 % du parc immobilier municipal en parc zéro carbone opérationnel
- 100 % des nouveaux bâtiments de la collectivité montréalaise zéro carbone

D'ici 2050:

- 100 % de l'ensemble des bâtiments de la collectivité montréalaise sont zéro carbone opérationnel

Mobilité durable



D'ici 2030:

- Réduction de 25 % de la part de l'auto solo
- 30% des déplacements des personnes en véhicules soient électrifié
- 25 % des livraisons des marchandises effectuées sans émission de GES

D'ici 2040:

- 100 % des autobus de la STM sont électriques

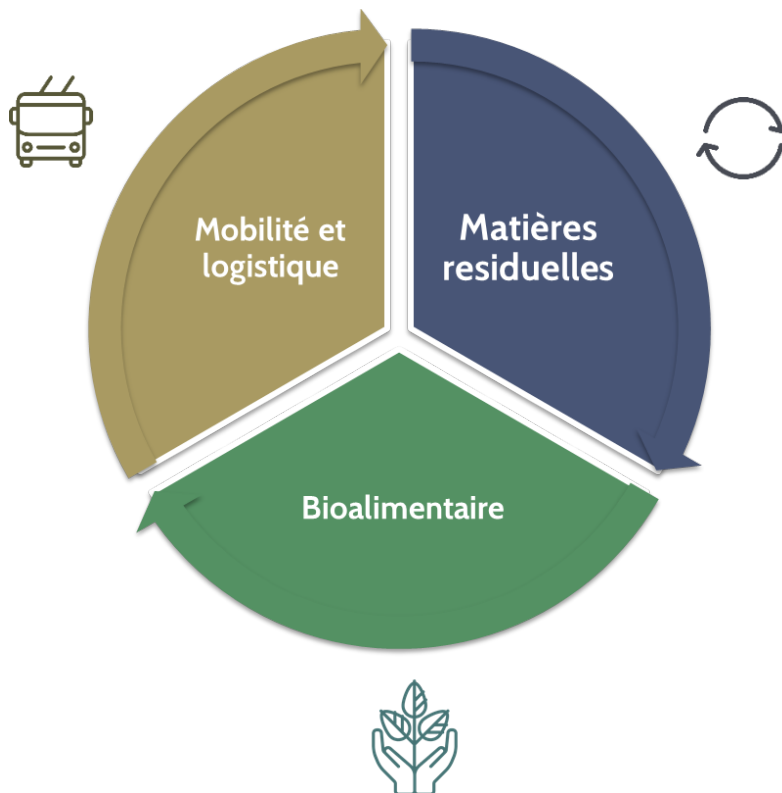
2.3 Secteurs prioritaires

Pour accélérer la circularité sur son territoire, la Ville de Montréal entend prioriser les actions dans les secteurs suivants:

- Bioalimentaire
- Matières résiduelles, particulièrement :
 - Textiles
 - Plastiques
 - Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Mobilité et logistique

La Ville mettra également une emphase particulière à l'ensemble de l'environnement bâti.

Graphique 2: Trois secteurs prioritaires pour accélérer la circularité à Montréal



La Ville a identifié ces secteurs en raison de leur forte empreinte carbone, de leur part importante des matières résiduelles générées sur le territoire, et de leur impact majeur sur l'économie et la qualité de vie de la métropole.

De plus, ces secteurs représentent des opportunités conjoncturelles et un grand potentiel d'augmentation de la circularité. Enfin, la Ville dispose de leviers concrets pour agir et susciter l'innovation dans ces secteurs.

Les enjeux spécifiques à chacun de ces secteurs sont résumés ci-dessous.

2.3.1 Bioalimentaire

Le secteur bioalimentaire a un poids significatif dans l'économie de la métropole avec 13 % des emplois et 5 % du PIB. Montréal se démarque également des autres régions du Québec en étant le plus grand centre de transformation de la province de même qu'en étant son plus grand bassin de consommateurs. Ce secteur a connu une évolution significative depuis quelques années avec l'émergence d'une multitude de nouvelles PME développant des produits innovants. Malgré l'engouement pour l'achat local développé au sein de la population durant la pandémie, la commercialisation et l'accès au marché constituent toujours un défi pour ces PME. La Ville de Montréal souhaite mettre en valeur le potentiel en matière de production agricole qu'offre le territoire de l'agglomération. Nouveau sous-secteur en émergence, l'agriculture urbaine commerciale connaît une croissance marquée au Québec avec la création de plus de 70 entreprises depuis 2001 dont la moitié est située sur l'île de Montréal.¹⁶ De plus, avec seulement 21 % de sa zone agricole en culture, le territoire montréalais, et l'Ouest de l'île en particulier, présente un potentiel intéressant pour ce qui est de la production périurbaine.

Le secteur du bioalimentaire représente notamment des opportunités circulaires en matière d'optimisation, d'augmentation de l'autonomie alimentaire et de production locale, de symbioses industrielles (développement de circuits courts d'approvisionnement), de valorisation des matières organiques et de réduction de gaspillage alimentaire qui représenterait l'équivalent de 2,5 % du PIB annuel de l'agglomération. En effet, à Montréal, le gaspillage alimentaire est estimé à 3,4 G\$, soit quelque 3 500 \$ par ménage. Selon différentes sources, environ 1,1 G\$ de ce gaspillage serait évitable.¹⁷

2.3.2 Matières résiduelles

Une métropole dynamique comme Montréal se doit de mettre en œuvre des stratégies audacieuses visant à réduire, à collecter, à recycler, à réglementer et à circulariser ses matières

¹⁶ CRETAU, Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2020

¹⁷ Second Harvest, VCM, Recyc-Québec et analyse Aviseo Conseil

résiduelles pour assurer une performance économique et environnementale exemplaire. Pour favoriser une économie circulaire, on se doit de changer notre approche de consommation ainsi que notre façon de produire des biens et des services afin de considérablement réduire les matières qui se retrouvent à l'enfouissement. À Montréal, le taux de valorisation global des matières résiduelles de l'agglomération atteint 52 % en 2020¹⁸ pour ce qui est des déchets principalement résidentiels. Cela représente plus de 900 000 tonnes annuellement générées en excluant les matières des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) pour lesquels les données relatives à la génération des matières résiduelles sont peu documentées. La valeur économique et le poids environnemental de ces ressources sous-utilisées et gaspillées est considérable.

Le développement d'une économie circulaire locale pour valoriser ces ressources revêt un sentiment d'urgence notamment en raison de la fermeture de plusieurs marchés d'exportation des matières recyclables récupérées et de la saturation imminente des lieux d'enfouissement technique à proximité.

L'accélération de la circularité dans ces secteurs se butent cependant à des défis de taille comme les coûts de gestion élevés des matières résiduelles, la collecte des matières, l'inconsistance dans la qualité et la quantité des approvisionnements des matières récupérées, le prix de vente à la baisse des matières triées, le prix des matériaux vierges qui sont moins chers que ceux récupérés, etc.

*Le saviez-vous ? Le transport entre les activités de collecte et le traitement à Montréal représente 7,5 millions de kilomètres par année, soit l'équivalent de 187 fois le tour de la Terre.

Textiles

Les opportunités pour développer la circularité dans le secteur du textile sont considérables en raison de la grande quantité de matière utilisée dans la production et de la courte durée sur laquelle les produits sont utilisés. Il est estimé que 85 % du textile finit à l'enfouissement, malgré que ces ressources postconsommation soient d'une qualité permettant la réutilisation ou le recyclage. Chaque Canadien mettrait à la poubelle en moyenne 31 à 37 kg de textile chaque année.¹⁹ À cela, il faut ajouter les invendus (près du tiers des textiles produits à l'échelle mondiale en 2018) et les pertes générées lors de la production des textiles, estimées à 92 millions de tonnes, ce qui correspond à 12,3 kg par personne.²⁰

¹⁸ Ville de Montréal, [Bilan 2020 de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal](#).

¹⁹ Comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada, [Un tournant décisif](#).

²⁰ Ville de Montréal, Montréal zéro déchet 2020-2025, [plan d'action](#).

Montréal peut agir en soutenant la récupération, le réemploi, l'innovation et la valorisation des textiles et en luttant contre le gaspillage vestimentaire. La métropole a déjà commencé le travail en soutenant financièrement des projets qui permettent de combler des maillons manquants aux chaînes de valeur circulaire comme celui porté par Renaissance Montréal qui vise le détournement de matières textiles issue du vêtement en agissant sur la réduction à la source, le réemploi et le recyclage via la commercialisation de textiles reconditionnés grâce à l'appui de la défibreuse de Vestechpro et à l'investissement dans une machine à carde.

Plastiques

Les déchets de plastique sont une préoccupation environnementale mondiale. La vaste majorité des déchets de plastique se retrouvent à l'enfouissement ou dans l'environnement alors que leur potentiel de valorisation est considérable. Seulement 9 % des plastiques serait recyclé au pays²¹.

Montréal peut agir en soutenant la réduction à la source, l'innovation, la valorisation et en stimulant l'écologie industrielle. La réduction des plastiques à usage unique est par ailleurs une des actions porteuses du Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération de Montréal. À cet effet, la Ville a adopté, le 27 septembre 2021, deux règlements visant à interdire certains plastiques à usage unique sur son territoire interdisant la distribution de sacs d'emplettes de plastiques dans les commerces de détail et de celui interdisant la distribution de certains articles à usage unique. Ils prendront effet respectivement le 1er septembre 2022 et le 1er mars 2023.

Rappelons que le gouvernement canadien travaille à une stratégie pancanadienne pour l'atteinte de zéro déchet de plastique d'ici 2030.

Matières de construction, rénovation et démolition

La construction est le plus gros consommateur de matières premières dans le monde²² alors qu'au Canada on estime que 3,4 millions de tonnes de déchets de CRD seraient enfouies annuellement²³. À Montréal, le secteur représente 6,4 % de l'activité économique de l'agglomération de Montréal et un emploi sur 20. L'activité économique y est regroupée au sein de 3 531 établissements d'affaires (2020).

L'effervescence immobilière actuelle et les nombreux travaux d'infrastructures en cours sont un moment propice pour stimuler le développement d'une filière circulaire pour ce secteur.

²¹ Gouvernement du Canada, [Le Canada fait un pas de plus vers l'objectif de zéro déchet de plastique d'ici 2030](#).

²² Arup, 2016. The Circular Economy in the Built Environment, Londres, Royaume-Uni, Arup.

²³ Guy Perry and Associates et Kelleher Environmental – 2015. Characterization and Management of Construction, Renovation, and Demolition (CRD) Waste in Canada, Ottawa, ON, Environnement et Changement climatique Canada.

Montréal possède plusieurs leviers pour stimuler la transition tant par son approvisionnement avec notamment l'ajout de clauses de circularité dans ses devis de contrats d'infrastructures, l'exemplarité dans la construction de ses bâtiments municipaux, le soutien à l'écosystème pour la recherche et l'innovation ou encore lors de l'émission des permis.

En effet, la Ville délivre chaque année, en moyenne, plus de 16 000 permis pour construire ou modifier des immeubles résidentiels, industriels, commerciaux et institutionnels sur son territoire, en excluant les villes reconstituées. Chaque permis présente une occasion de favoriser la circularité et la transition écologique. D'autant plus que le parc immobilier — résidentiel, commercial et institutionnel — produit environ 28 % des émissions de GES de Montréal.²⁴ De même, les matières provenant des chantiers municipaux sont réutilisables dans une grande proportion, notamment la pierre et le béton à 90 %, sous forme de béton et d'agrégats répondant aux normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et du ministère des Transports du Québec (MTQ). Pourtant, peu de matières sont récupérées avec les pratiques actuelles.

Environnement bâti

L'application des principes de l'économie circulaire dans la planification et l'aménagement du territoire permet de privilégier la proximité des filières pour favoriser les échanges locaux (symbioses, boucles d'énergie, etc.), d'intégrer l'évolution des usages notamment au niveau du zonage pour permettre les activités industrielles complémentaires, la mutualisation des ressources (espaces, équipements, services de logistiques, etc.), d'optimiser les espaces (occupation transitoire, flexibilité, etc.), d'assurer une juste répartition des tiers lieux de l'économie circulaire, etc.

2.3.3 Mobilité et logistique

Vélo et marche, véhicules électriques, transports en commun, covoiturage, mobilité collaborative et partagée, mutualisation, livraison décarbonée, optimisation des trajets, sont autant de façons de réduire l'empreinte environnementale de nos déplacements. Pour faire de Montréal une ville carboneutre d'ici 2050, nous devons innover et changer nos habitudes de transport. D'autant plus que le transport routier constitue à ce jour la plus importante source d'émissions de gaz à effet de serre (GES) à Montréal, soit environ 30 % de ses émissions totales.

Les usages dans la mobilité sont indispensables à considérer dans une approche d'économie circulaire. L'intégration des bons ratios d'offre de stationnement, la qualité de l'insertion de la

²⁴ Ville de Montréal. (2019). Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2015, une production du Bureau de la transition écologique et de la résilience.

mobilité active (marche à pied, vélo, trottinette, etc.), des transports publics et des services à la mobilité (ex. ateliers réparations de vélos, vélos en libre-service, options de covoiturage, etc.) dans le projet sont notamment à considérer.

Dans l'agglomération de Montréal, 63 000 emplois proviennent du secteur des transports et cette industrie génère plus de 6 milliards de dollars au produit intérieur brut. L'émergence de nouveaux systèmes de transport durable et intelligent représente une opportunité pour renforcer le positionnement de Montréal dans ce domaine en changement. Montréal souhaite développer un environnement d'affaires attractif et propice à la croissance des entreprises en matière d'innovation, de durabilité, d'électrification et d'efficacité énergétique des transports. L'accélération de l'électrification des transports impose également d'explorer le potentiel de l'implantation d'une filière du recyclage des batteries au lithium sur le territoire.

3 Une transition déjà en cours

L'économie circulaire bénéficie d'un momentum inégalé à Montréal. Les initiatives se multiplient tant au sein de l'administration municipale que de l'écosystème. Montréal peut ainsi déjà compter sur des réalisations probantes et un écosystème de petites et grandes entreprises mobilisées à augmenter la circularité des ressources sur le territoire.

Le portail montrealcirculaire.org lancé récemment permet de prendre le pouls de cette mobilisation montréalaise en rassemblant les ressources, les événements, les initiatives et les acteurs de l'économie circulaire de l'agglomération montréalaise au même endroit.

Une mise à jour de la cartographie des acteur.trice.s et initiatives en économie circulaire sur le territoire de l'agglomération de Montréal a aussi permis de recenser quelque 1 000 initiatives (rapport à publier). D'autres études sur l'analyse des flux de matières et des recommandations d'encadrements réglementaires pour accélérer le déploiement de l'économie circulaire sont aussi en cours.

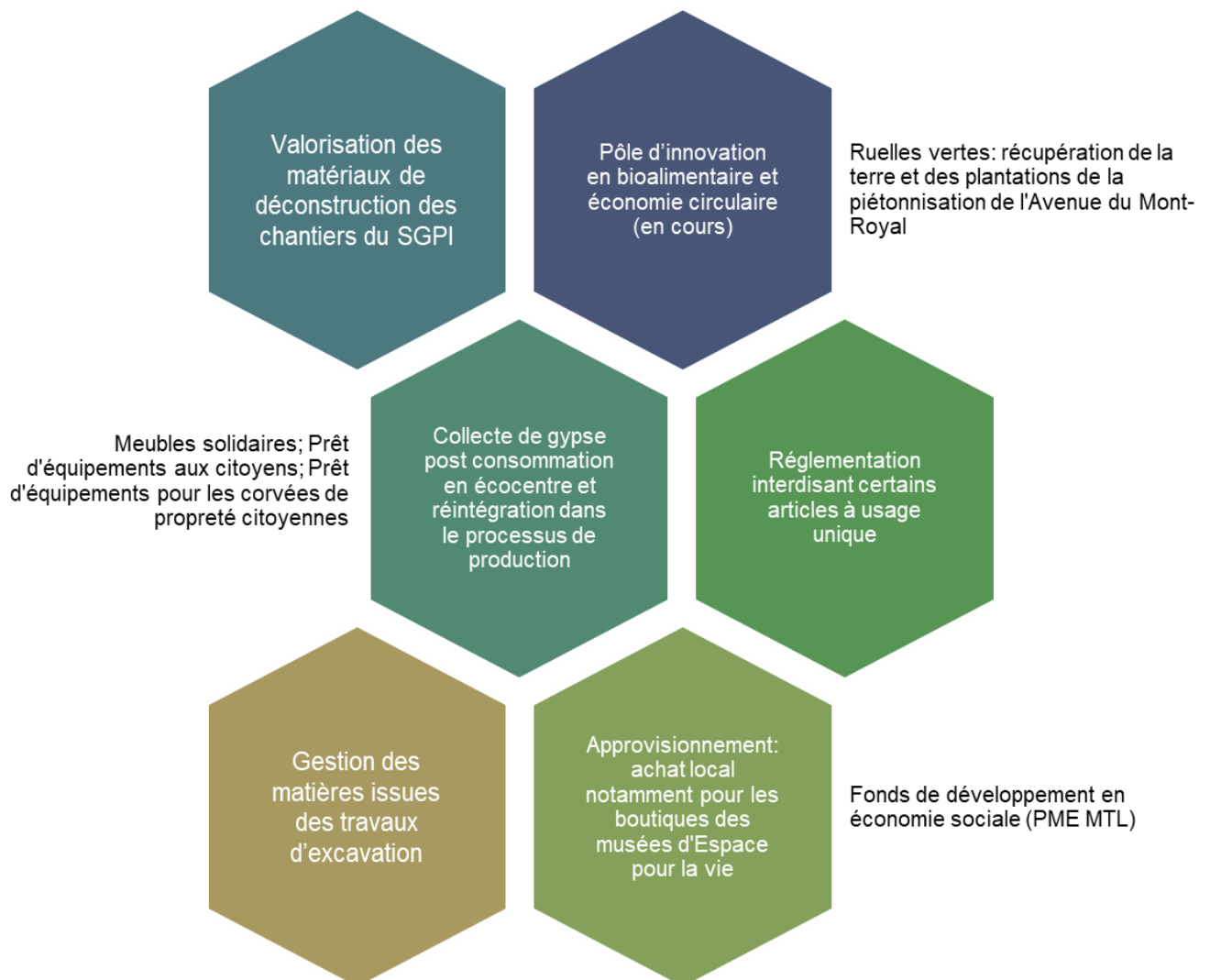
Synergie Montréal, une organisation favorisant les symbioses industrielles est soutenue par la Ville depuis 2016 et accompagne les entreprises dans leur transition. Entre 2018 et 2021, Synergie Montréal a accompagné plus de 1 350 entreprises, analysé plus de 1 235 synergies potentielles dont 138 se sont concrétisées, offert plus de 1 250 heures en soutien technique et scientifique, soutenu 26 projets et sensibilisé plus de 1 000 personnes directement. Les retombées de ces activités se traduisent en plus de 3 M\$ de revenus générés, économies de frais ou de gestion des matières résiduelles ou de coûts d'approvisionnement; en plus de 2 371 tonnes de matières détournées de l'enfouissement ou du recyclage et de plus de 3 458 tonnes d'émissions de GES évités.

Au sein de l'administration municipale, les actions sont aussi de plus en plus nombreuses pour y intégrer la circularité notamment dans les activités d'approvisionnement et les programmes et soutiens de la Ville. Par exemple, Montréal valorise les cendres de ses boues usées en les utilisant comme fertilisants, intègre du verre récupéré dans le béton des ponts et trottoirs, effectue le prêt d'objets divers dans les bibliothèques, valorise le bois des frênes abattus, remplace le sable et le gravier par des résidus de café afin de le valoriser comme abrasifs dans certains parcs, etc. La Ville a aussi adopté une nouvelle politique d'approvisionnement responsable mettant de l'avant les critères de circularité et innové en collaborant avec Fondation et Recyc-Québec à la mise en place du Fonds économie

circulaire géré par Fondation, un fonds d'investissement de 30 M\$ qui permet l'émergence de modèles d'affaires novateurs et durables.

Lors des ateliers, le dynamisme et la proactivité de l'administration en matière d'économie circulaire ont été mis à l'avant-plan. En effet, les représentants des unités d'affaires présents ont répertorié, dans un remue-méninge de 15 minutes, plus de 30 initiatives circulaires mises en œuvre par l'administration, dont quelques exemples sont illustrés ci-dessous. Une liste complète des initiatives identifiées est incluse à l'Annexe A.

Graphique 3: Exemples d'initiatives d'économie circulaire en cours au sein de l'administration municipale



4 Freins et opportunités

Malgré cet élan, la Ville reconnaît qu'il existe plusieurs opportunités inexploitées ou sous-exploitées pour accélérer la transition vers une économie circulaire. D'une part en renforçant et reproduisant des initiatives réussies, et d'autre part en réduisant ou éliminant des freins que les entreprises et organismes rencontrent dans leur démarche vers l'implantation d'approches circulaires.

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux freins et opportunités identifiés lors des ateliers, qui ont ensuite inspiré l'identification d'actions potentielles.

Principaux freins identifiés
Manque de connaissances et de savoir-faire
Manque de concertation des acteurs (silos)
L'accès à l'information, manque de communication
L'accès au financement pour la réalisation de projets
Coûts d'enfouissement peu élevés
L'accès aux gisements et le développement de débouchés
Manque de solutions et de systèmes logistiques pour développer des chaînes circulaires
Rigidité du cadre administratif et réglementaire
Manque de ressources humaines
Frilosité face à l'innovation

Principales opportunités identifiées
Augmentation de la demande pour des produits locaux
Capacité de financement de projets ou d'organismes par la Ville
Proximité des gisements de matières et du principal marché du QC
Ouverture à l'innovation et à l'expérimentation
Meilleure coordination / Meilleure communication et promotion / Partage des meilleures pratiques
Accroissement de programmes disponibles au fédéral et au provincial
Activités en cours à la Ville (plans, chantiers, etc.)
Appui politique et administratif
L'économie sociale

5 Actions identifiées par catégorie de leviers

Les Villes disposent de nombreux instruments pour accélérer la transition vers une économie circulaire. Une première approche pour identifier les opportunités d'actions pour la Ville utilisée pendant les ateliers a été l'exploration autour de cinq leviers soient :

- Soutien à l'écosystème
- Encadrements
- Exemplarité
- Facilitation de l'expérimentation
- Information

5.1 Soutien à l'écosystème

Pour les municipalités ou les organismes gouvernementaux, prendre le devant dans la transition n'est pas seulement une question d'adoption des pratiques circulaires par l'organisation elle-même. L'économie circulaire est un enjeu global et collectif qui doit être abordé avec l'aide de tous. Une réelle amplification et accélération du changement nécessite une multitude d'innovations entreprises par les acteurs de l'écosystème urbain de la Ville: des entreprises, OBNL, centres de recherche, institutions ou alliances collaboratives de multiples parties prenantes. Les Villes possèdent les capacités et compétences pour guider et soutenir ces agents, faciliter leur collaboration, et inciter l'adoption de pratiques circulaires.

Des exemples d'actions qui pourraient être entreprises, telles qu'identifiées dans l'atelier, ont été indiqués dans le tableau ci-dessous.

Moyens	Actions proposées
<p>Programmes et financement:</p> <p>Soutenir les entreprises qui souhaitent adopter les principes de l'économie circulaire en offrant de l'aide financière (prêts, réductions de tarifs) ou des programmes de subvention spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer des programmes: <ul style="list-style-type: none"> ○ Spécifiques au soutien de projets ou initiatives d'ÉC ○ De subvention au loyer pour les PME en ÉC ○ De financement pour l'économie sociale ● Aide financière à l'achat de matériel réutilisable ● Accroître le financement aux PME dont les activités principales sont basées sur l'ÉC ou qui souhaitent modifier et enrichir leur modèle d'affaires en l'intégrant ● Intégrer des critères de circularité dans les conditions des subventions et financements aux organismes ● Développer une tarification différenciée pour des projets écoresponsables
<p>Conventions:</p> <p>Encourager l'adoption de pratiques circulaires en intégrant des conditions ou critères de circularité aux ententes d'appui ou de soutien de la Ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Demander l'implantation d'éléments d'ÉC comme conditions pour l'accès aux contributions, subventions, programmes, incitatifs, événements ou accompagnements de la Ville ● Engager les acteurs vers l'ÉC en échange des services de la Ville
<p>Formation, accompagnement et promotion:</p> <p>Sensibiliser, informer, former, outiller et accompagner les entrepreneurs, parties prenantes de l'écosystème et personnel municipal sur les notions, enjeux et défis de l'économie circulaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser des ateliers de sensibilisation et de formation en ÉC durant les phases de planification des grands projets ● Fournir des outils et du conseil aux commerçants pour réduire les articles à usage unique, recycler plus, gaspiller moins, etc. ● Fournir des accompagnements personnalisés aux entreprises pour l'intégration de l'ÉC dans leur modèle d'affaires ● Former les acteurs d'accompagnement tels PME MTL et l'EEQ ● Créer un organisme d'accompagnement pour l'économie circulaire, particulièrement pour les entreprises d'économie sociale ● Développer un guide à usage interne pour l'intégration de l'ÉC dans les programmes, appels à projets, ou autres avec critères, et indicateurs, etc.

Moyens	Actions proposées
<p>Appels à projets:</p> <p>Inciter le développement de services et biens circulaires</p>	<p>Lancer des appels à projets visant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Stimuler le développement de projets circulaires (12 stratégies) ● Stimuler le réemploi et l'économie de fonctionnalité ● Soutenir des réseaux mutualisés (lavage d'articles réutilisables, etc.). ● Développer des projets urbains d'envergure permettant d'explorer les bonnes pratiques en ÉC (mise à la disposition de terrains comme l'initiative C40 / Reinventing cities ou APUI). Ces projets pourraient devenir des vitrines sur des pratiques transférables

5.2 Encadrements

Les Villes peuvent aussi susciter directement l'émergence de solutions circulaires à travers l'adoption de nouvelles réglementations ou la modification de réglementation existantes, la gestion de ses gisements, soit des ressources sous leur gestion (actifs, matières résiduelles, aménagement du territoire) et leur organisation interne. Des exemples fournis durant l'atelier sont indiqués ci-dessous.

Moyens	Actions proposées
<p>Réglementation:</p> <p>Adopter ou modifier des encadrements et règlements municipaux pour faciliter la transition vers une ÉC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Interdire l'élimination et la destruction des invendus alimentaires et non alimentaires comme le textile et les CRD. ● Imposer une politique de déconstruction pour tous les constructeurs et propriétaires ICI à Montréal. ● Interdire l'utilisation d'articles à usage unique utilisés sur place ou mettre en place une redevance réglementaire sur certains articles à usage unique autorisés. ● Autoriser de la flexibilité dans les règlements si des conditions circulaires sont satisfaites, à considérer par projet.

Moyens	Actions proposées
<p>Gisements:</p> <p>Identifier et optimiser les gisements (ressources) sous gestion de la Ville pour faire progresser l'ÉC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer l'aménagement des services de recyclage et des déchets <ul style="list-style-type: none"> ○ Dévier les biens réutilisables dans les écocentres ○ Augmenter le recyclage du verre ○ Améliorer le contrôle des déchets de construction ● Créer une banque des ressources internes à utiliser avant d'acheter ● Accélérer la création de synergies industrielles, au-delà des zones industrielles.
<p>Révision des processus internes:</p> <p>Intégrer les principes de l'ÉC au cœur des processus internes et des opérations quotidiennes de la Ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Exiger une exemplarité municipale dans toutes les activités de la Ville et de ses partenaires. ● Développer la mutualisation de services et équipements entre unités d'affaires (arrondissements et services centraux) ● Intégrer des critères d'économie circulaire dans les budgets participatifs ● Créer un regroupement en économie sociale circulaire ● Créer une plateforme web publique pour la Ville et ses partenaires afin de rendre accessible le matériel inutilisé aux autres unités d'affaires/partenaires publics et aux OBNL.

5.3 Exemplarité

En montrant l'exemple et en intégrant l'économie circulaire dans ses activités et pratiques, la Ville peut jouer un rôle de leader et inspirer les parties prenantes de l'écosystème à embarquer dans la transition. De plus, elle peut créer des opportunités d'affaires en optimisant la gestion de ses actifs et ressources dans une optique circulaire.

En plus des éléments mentionnés ci-dessus, ces changements peuvent également être encouragés par l'utilisation de clauses et de restrictions dans les devis des appels d'offres et les exigences d'approvisionnement émis par la Ville. Des exemples fournis durant l'atelier sont indiqués ci-dessous.

Moyens	Actions proposées
<p>Projets phares:</p> <p>Sélectionner des projets phares pour démontrer la faisabilité de pratiques circulaires et faire rayonner le leadership de la Ville en ÉC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment municipal avec 100 % de matériaux québécois et un maximum de contenu recyclé • Rue/quartier circulaire (développer les critères) • Multiplier les projets de contenants réutilisables pour les livraisons des restaurants sur les artères commerciales • Réseau de plats consignés mutualisé sur le territoire de la Ville • Mutualisation des équipements • Devenir partenaire dans des projets lumineux et emballants • Concours / panel de design et d'architecture qui assure une vigie sur le point de l'ÉC
<p>Approvisionnement:</p> <p>Acquérir des biens et services circulaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Critères d'évaluation en ÉC dans les appels d'offres publics • Acquisition de biens usagés lorsque possible dans les appels d'offres • Centres de résidus ou de réutilisation de matériaux de déconstruction que la Ville peut utiliser dans des projets à venir

5.4 Faciliter l'expérimentation

L'économie circulaire est encore un domaine innovant, et l'expérimentation est essentielle pour valider et affiner les opportunités circulaires afin de réduire les risques et de franchir les barrières d'adoption. En mettant en place un cadre agile permettant l'expérimentation, la Ville maximise la vitesse avec laquelle les acteurs peuvent faire évoluer leurs solutions et modèles d'affaires. La Ville peut jouer un rôle important de facilitateur en favorisant un contexte qui contribue à l'innovation. Des exemples fournis durant l'atelier sont indiqués ci-dessous.

Moyens	Actions proposées
<p>Projets pilotes:</p> <p>Les expérimentations à petite échelle, aident à tester de nouvelles pratiques ou solutions d'une manière efficace minimisant les risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Autopartage pour certains des véhicules de la Ville au lieu d'acheter de nouveaux véhicules • Projet pilote de mutualisation de flottes de transport électrique • Obliger des toits verts pour tout nouveau bâtiment ICI avec programme incitatif

Moyens	Actions proposées
	<ul style="list-style-type: none"> ● Accompagnement d'organismes dans la récupération des invendus alimentaires et la transformation / redistribution ● Soutenir des projets de recyclage des textiles sur le territoire comme créer une collecte propre pour les textiles en fin de vie ● Une plateforme mettant à disponibilité des matériaux, accessoires ou autres éléments d'équipements pour le milieu culturel
<p>Lieux et espaces:</p> <p>Utiliser les espaces à leur potentiel maximum est essentiel dans la transition vers une ÉC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Réserver certains espaces industriels pour les entreprises en ÉC ● Utiliser les espaces libres (publics et privés) pour augmenter l'accès à l'agriculture urbaine ● Partager et créer des espaces à usages multiples <ul style="list-style-type: none"> ○ Entrepôts qui permettent la mutualisation d'équipements pour plusieurs organisations du même type (ex: équipements de sécurité ou environnementaux pour événements) ○ Pôle en économie circulaire (inclure Maison du développement durable, chaires de recherche existantes, Synergie Montréal, etc.) ○ Identifier certaines zones industrielles ou bâtiments municipaux pour les entreprises actives en économie circulaire ○ Lieux dédiés à la réparation et au partage, bibliothèques d'outils ou de prêts de matériel (électronique, matériel de sport, etc.), comme le font déjà certaines bibliothèques ● Créer un nouveau design pour les corbeilles de rues à déchets uniforme sur le territoire, et implanter le recyclage dans tous les lieux publics extérieurs

Moyens	Actions proposées
<p>Occupation transitoire:</p> <p>Les bâtiments inoccupés de la Ville devraient être transformés en espace utilisable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Faciliter les usages transitoires en changeant les réglementations, accompagnement, etc. ● Subvention des locaux qui autrement seraient trop dispendieux pour les OBNL ● Offrir les espaces et terrains vacants pour le développement ● Créer des chaînes circulaires (par ex. les textiles, avec des designers, des gens pour les retailles, défibreuse, etc.)

5.5 Information

L'économie circulaire nécessite une nouvelle perspective sur les systèmes économiques, sociaux, environnementaux et urbains. Cette nouvelle approche implique la définition d'une nouvelle vision sur les opportunités et défis et la modification de nos attentes et façons de faire pour satisfaire à nos besoins humains. L'information est un outil clé pour susciter un changement de paradigme parmi tous les membres de la communauté montréalaise. Des exemples fournis durant l'atelier sont indiqués ci-dessous.

Moyens	Actions proposées
<p>Accès à la donnée:</p> <p>L'accès aux informations sur l'ÉC devrait être regroupé à un endroit afin qu'il puisse être facilement trouvé par les membres de la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none">● Créer un site web spécifique à la clientèle Affaires afin de favoriser les maillages et les informer des programmes et incitatifs● Documenter et communiquer l'information apprise dans les projets pilotes:<ul style="list-style-type: none">○ Retour sur l'investissement (ou l'effort)○ Les nouveautés et outils disponibles○ Les données GMR en temps réel○ Les enjeux et demandes pour trouver besoins et solutions● Mettre en place un registre de déclaration du gaspillage alimentaire pour les ICI● Identifier les manques dans les chaînes de valeurs et voir à les combler● Remettre à jour le Bottin du réemploi et y ajouter un volet réparation/reconditionnement● Utiliser le BIM-6D pour une meilleure gestion du carbone intrinsèque des matériaux dans les bâtiments neufs● Cartographier les projets de bibliothèque divers● Utiliser des réseaux internationaux d'échanges de bonnes pratiques portant sur l'ÉC
<p>Promotion et sensibilisation :</p> <p>Le partage et la promotion de l'ÉC dans la communauté aideront à accélérer la transition, car la participation de tous</p>	<ul style="list-style-type: none">● Sensibiliser et encourager la "déconsommation"● Créer un balado sur l'économie circulaire à Montréal, présentant les bonnes pratiques, des invités et experts● Organiser des ateliers de sensibilisation à la population● Offrir des formations à l'intention des entreprises et organismes● Promouvoir les modèles d'économie circulaire en économie

Moyens	Actions proposées
est requise pour la réussite.	sociale <ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="526 302 1370 384">• Organiser des visites guidées des installations de traitement pour éduquer et sensibiliser la clientèle d'affaires

6 Actions identifiées par secteur

Montréal priorise trois secteurs dont la transition vers une économie circulaire est la plus pressante ou présente les opportunités et bénéfices escomptés les plus importants. Un quatrième domaine d'intérêt dans ce contexte, inclus dans ce rapport, est l'environnement bâti. Les trois autres secteurs, pour lesquels les objectifs ont été introduits dans le chapitre 2.3, sont:

- Bioalimentaire
- Matières résiduelles, particulièrement :
 - Textiles
 - Plastiques
 - Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Mobilité et logistique

Un deuxième exercice avec les participants pendant les ateliers a permis d'explorer ces secteurs afin d'identifier les opportunités d'actions pour la Ville. Une liste complète des actions discutées en sous-groupes est incluse dans l'Annexe B de ce document.

6.1 Bioalimentaire

Quatre grandes actions ont émergé du groupe de discussion sur le système alimentaire : agriculture urbaine et espaces verts, gestion des invendus et gaspillage alimentaire, incitatifs financiers et projets pilotes. Ceux-ci sont expliqués plus en détail ci-dessous avec quelques exemples fournis.

Augmenter la superficie consacrée à l'agriculture urbaine

Les nombreux espaces inutilisés, tant publics que privés, pourraient être transformés en espaces agricoles communautaires, par exemple dans les parcs publics, les fosses d'arbres, les cours d'école et les propriétés privées.

Réduire le gaspillage alimentaire par une meilleure gestion des invendus et l'optimisation de la collecte et de la valorisation des matières organiques

Le gaspillage alimentaire pourrait être nettement réduit par des mesures et des réglementations appropriées ainsi que par de meilleures stratégies de gestion des aliments.

Par exemple, la Ville pourrait interdire l'élimination des invendus alimentaires, offrir des applications mobiles pour distribuer les invendus, mettre en place un registre de déclaration du gaspillage pour les ICI pour les rendre responsables, et redistribuer les matières organiques.

Offrir de nouveaux incitatifs financiers

Les coûts de démarrage d'un nouveau projet ou modèle d'entreprises sont souvent un frein à l'innovation et au développement et à l'implantation de nouvelles idées. Une offre d'incitatifs financiers adaptés aux entreprises du secteur visant spécifiquement les enjeux ci-haut mentionnés permettrait l'émergence de nouvelles opportunités. Il serait également important de se doter d'indicateurs économiques permettant de documenter le retour sur investissement des nouveaux projets afin de pouvoir les utiliser comme arguments pour d'autres entreprises.

Favoriser le déploiement de projets pilotes

On peut apprendre beaucoup des projets pilotes, et des projets potentiels devraient être identifiés. Ceux-ci doivent être documentés afin que des leçons puissent être tirées et appliquées à d'autres projets futurs. Des exemples de projets pilotes pourraient être des contenants réutilisables pour les restaurants et compostage mutualisés.

6.2 Matières résiduelles

Cinq grands thèmes ont émergé du groupe de discussion sur les matières résiduelles: Sensibiliser et mobiliser les citoyen.ne.s à l'ÉC au passage à l'action, tenir un inventaire ou un registre des flux de matières (intrants/extrants), mettre en place des incitatifs financiers, promouvoir le partage et la réutilisation, exploiter les outils de réglementation, faire connaître les meilleures pratiques et faciliter l'expérimentation.

Ceux-ci sont expliqués plus en détail ci-dessous avec quelques exemples d'application.

Sensibiliser et mobiliser les citoyen.ne.s à l'ÉC et au passage à l'action

Les citoyen.ne.s sont responsables de l'adoption de comportements plus responsables en matière de consommation et de génération de déchets. Par conséquent, l'engagement et la participation communautaire sont des éléments clé des stratégies de réduction à la source et de génération des matières résiduelles. La Ville a avantage à sensibiliser sa population à la réduction et à les inciter à passer à l'action. L'implication de l'ensemble des parties prenantes de la société mais particulièrement de la jeunesse dans les écoles et les quartiers est gage d'une vision à long terme. La création de partenariats avec les entreprises locales pour des points de collecte et des initiatives circulaires est aussi à envisager. La Ville pourrait aussi

initier une campagne de sensibilisation à grande échelle lors d'une journée spéciale comme le "Jour de la Terre" où chaque citoyen choisit un nombre d'actions parmi une liste proposée.

Tenir un inventaire ou un registre des flux de matières (intrants/extrants)

Pour maximiser les symbioses industrielles, la création et la mise à jour d'un registre public des flux de matières (intrants et extrants) des grands producteurs industriels serait un atout considérable pour la recircularisation des matières dans l'économie et la réduction des déchets. Ce registre pourrait être accompagné d'études et de recherches afin de recueillir des informations sur ce qui se fait ailleurs, les débouchés possibles pour ces solutions et pour accélérer la mise en place de nouveaux processus. Des propositions telles que l'identification des filières pour le recyclage, l'acheminement des plastiques, l'accessibilité en temps réel des données sur une plateforme web, et l'identification des maillons manquants dans les chaînes de valeurs seraient une bonne base à l'établissement d'une économie circulaire.

Mettre en place des incitatifs financiers

Les coûts de démarrage d'un nouveau projet ou de changements de modèles d'affaires et de pratiques d'entreprises peuvent ralentir ou empêcher la mise en œuvre de nouvelles innovations. En maximisant les outils et incitatifs financiers offerts aux entreprises et en analysant les mesures d'écofiscalité les plus porteuses, de nouvelles opportunités notamment dans le secteur alimentaire pourraient se dessiner. Par exemple, les acteurs publics pourraient taxer les entreprises qui font du suremballage, augmenter drastiquement le coût à l'enfouissement des CRD, sanctionner les actions nuisibles, mais il faut aussi regarder à récompenser les bons comportements et à développer des outils incitatifs pour les entreprises et institutions. Pour réduire les CRD, la réduction des frais liés à son émission ou l'accélération des délais pour son émission lors de projets de construction mettant de l'avant des stratégies de circularité constituent un puissant facteur de motivation pour inciter au changement. Des subventions pour les projets de rénovation des bâtiments vacants pourraient aussi permettre de réutiliser ces bâtiments plutôt que de les déconstruire.

Promouvoir le partage et la réutilisation

Dans de nombreux cas, les gens achètent des articles qu'ils n'utilisent qu'une fois de temps en temps, comme des outils ou des équipements. Les gens achètent également des articles comme des décorations qui peuvent facilement être réutilisés au lieu d'être jetés lorsqu'ils ne sont plus voulus. La Ville pourrait faire des campagnes pour promouvoir l'économie collaborative et de partage, et favoriser une culture de réutilisation et de récupération, en communiquant mieux les initiatives et les outils à la disposition des citoyen.ne.s ainsi qu'en encourageant les gens à revoir leurs besoins à la base.

Exploiter les outils de réglementation

La réglementation et les encadrements pourraient jouer un rôle important dans la réduction des matières résiduelles notamment en limitant le gaspillage alimentaire et vestimentaire. Par exemple, interdire la destruction des invendus textiles, revoir les obligations pour les grands immeubles, changer les méthodes d'approvisionnement pour les uniformes de la Ville (clauses de réemploi), créer une collecte propre pour les textiles, rendre obligatoire l'utilisation de contenants réutilisables pour les livraisons des restaurants en limitant l'usage unique, etc.

La réglementation pourrait également contribuer à verdir l'environnement bâti. Par exemple, la Ville peut permettre la construction d'un étage supplémentaire à la réglementation actuelle si le bâtiment ICI est doté d'un toit vert, moduler les usages du zonage du territoire et d'occupation des bâtiments pour permettre des activités inhérentes à l'économie circulaire, obliger une déconstruction circulaire et créer une plateforme de matériaux disponible à la réutilisation.

Faire connaître les meilleures pratiques et faciliter l'expérimentation

De nombreuses avancées ont été réalisées en termes de solutions écoresponsables pour optimiser la gestion circulaire des ressources mais les informations peuvent être difficiles à trouver. La création d'un espace où ces informations peuvent être partagées et mises à la disposition des développeurs/euses et du public et la promotion de ces bonnes pratiques peuvent accélérer la transition vers un environnement plus vert et zéro déchet. Utiliser les actifs et les bâtiments de la ville comme terrain d'expérimentation pour des projets pilotes et l'essai de nouvelles technologies peut faciliter l'adoption et la commercialisation de ces nouvelles solutions par le plus grand nombre.

6.3 Mobilité et logistique

Pour Montréal, la diminution des émissions de GES liées au transport des personnes et des marchandises est primordiale pour l'atteinte de la carboneutralité en 2050. Pourtant, les solutions technologiques ou structurelles existent mais ne sont pas nécessairement adoptées ou mises en œuvre. Les trois grands thèmes ressortis du groupe de discussion sur la mobilité et la logistique sont : projets pilotes, hubs de transport, et davantage d'infrastructures accompagnés d'un changement de mentalité. Ceux-ci sont expliqués plus en détail ci-dessous.

Faire des projets pilotes

Les projets pilotes sont une excellente façon d'encourager le changement et de démontrer la viabilité et la faisabilité des solutions proposées grâce à des résultats terrain. Quelques exemples discutés incluent une initiative pour créer des prototypes électriques pour les camions aspirateurs et une mutualisation des flottes de transport électrique.




Développer des hubs de transport

En concentrant les ressources en un seul endroit, les "hubs" peuvent être un excellent moyen d'optimiser les fonctionnalités. Par exemple, plusieurs entreprises utilisant un hub de transport central pourraient économiser sur la livraison grâce au partage des coûts tout en permettant d'optimiser l'utilisation des véhicules. Des idées suggérées incluent la planification et l'implantation de hubs de livraison et récupération ou de logistique multimodal, et d'un hub dédié à la sécurité alimentaire.

Encourager les modes de transport actifs

L'infrastructure incitant au transport actif pourrait être améliorée (augmentation du nombre de kilomètres de pistes cyclables et de stationnement à vélo) et des actions devraient être entreprises pour augmenter son utilisation. Encourager le cyclisme et l'autopartage, créer davantage d'options de cocktail transport, notamment des options permettant des liens entre voiture et métro pour les gens qui habitent plus loin, sont des exemples qui pourraient avoir davantage d'impact sur la réduction de l'empreinte carbonique du transport.

Tableau récapitulatif des actions proposées par secteur d'activité:

Secteur	Actions proposées
<p>Bioalimentaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Augmenter la superficie consacrée à l'agriculture urbaine ● Réduire le gaspillage alimentaire par une meilleure gestion des invendus et l'optimisation de la collecte et de la valorisation des matières organiques ● Offrir de nouveaux incitatifs financiers ● Favoriser le déploiement de projets pilotes
<p>Matières résiduelles</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser et mobiliser les citoyen.ne.s à l'ÉC et au passage à l'action ● Tenir un inventaire ou un registre des flux de matières (intrants/extrants) ● Mettre en place des incitatifs financiers ● Promouvoir le partage et la réutilisation ● Exploiter les outils de réglementation ● Faire connaître les meilleures pratiques et faciliter l'expérimentation
<p>Mobilité et logistique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mener des projets pilotes ● Développer des hubs de transport ● Encourager les modes de transport actif

7 Conclusion et recommandations

La Ville de Montréal mise notamment sur l'économie circulaire afin d'assurer une reprise économique verte, inclusive et prospère. Comme les ateliers l'ont démontré, elle peut déjà compter sur un fort appui politique et administratif, un écosystème engagé et un noyau d'employés mobilisés à travers les services centraux et les arrondissements qui faciliteront cette transition. Elle peut aussi capitaliser sur des réalisations probantes sur son territoire et à l'interne. En utilisant les leviers à sa disposition et en misant sur des secteurs à fort potentiel d'impact, la Ville contribuera à accélérer et augmenter la transition vers une économie circulaire sur son territoire.

Ce document, basé sur une consultation interne, est un pas de plus vers l'élaboration d'une feuille de route qui permettra de maintenir cet élan et de positionner l'économie circulaire comme un outil de développement économique régional grâce à la mise en place d'un cadre réglementaire et opérationnel favorisant la transition.

Pour poursuivre le travail, il est proposé à la Ville d'entamer ou de continuer ses travaux afin de :

- Évaluer et répertorier les initiatives existantes pour identifier des opportunités de réplique ou de mise à l'échelle
- Revisiter, compléter et prioriser les nouvelles idées qui pourront émerger à l'interne
- Consulter et joindre à la discussion les membres clés de l'écosystème pour valider et compléter les idées
- Développer les structures internes pour former, sensibiliser et favoriser les échanges d'idées, d'expériences et de connaissance entre les services et les arrondissements
- Continuer de développer et renforcer les partenariats locaux et régionaux

Pour la poursuite des activités, les sujets suivants pourraient être abordés :

- Les indicateurs clés de progrès vers une économie circulaire et leur suivi
- Les mécanismes de communication et de coordination à mettre en place
- Les outils et services d'accompagnement nécessaires à la mise en place d'initiatives d'économie circulaire au sein de la Ville
- Les ressources financières et humaines pour la mise en œuvre de la feuille de route
- Les projets prometteurs nécessitant un soutien spécifique
- Les partenariats nationaux et internationaux qui soutiendraient la transition de Montréal vers une économie circulaire.



Annexe A

Aperçu des initiatives déjà déployées à Montréal

Aperçu des initiatives déjà déployées à Montréal

Service	Initiative
Service du développement économique	Partenariat avec la Centrale agricole Soutien aux commerçants pour intégrer l'EC dans leur modèle d'affaires (en cours d'élaboration avec le CQCD) TIESS - déploiement d'activités de transfert et maillage Synergie Montréal : Accompagnement symbiose industrielle Appel à projet Défi en transition écologique et économie sociale - 2 gagnants: Renaissance Mtl et ASFQ Appel à projets pour le secteur bioalimentaire (en collabo avec le MAPAQ) Chaîne entrepreneuriale en transition écologique Fonds de développement en économie sociale (PME MTL) Programme de subvention à l'innovation ouverte pour les entreprises émergentes - volet économie circulaire + mobilité durable Pôle d'innovation en bioalimentaire et en économie circulaire
Service de l'environnement	Implantation de la collecte des matières organiques au 9 et + et ICI assimilables Collecte du gypse post-consommation en écocentre et réintégration dans le processus de production Séparation des différentes fractions des CRD en Écocentre pour accroître le taux de valorisation Réglementation interdisant certains articles à usage unique Compostage des végétaux des écocentres et redistribution aux services et arrondissements Construction de deux Centres de traitement des matières organiques par VDM
Service d'Espace pour la vie	Compostage - tous résidus végétaux (Jardin botanique)

Service	Initiative
	<p>Don et revente : don des productions de légumes, fruits et fines herbes à des organismes de cuisine collective (Jardin Botanique)</p> <p>Intégrer des matériaux éco-responsables et les principes d'économie circulaire dans la conception des expositions dans les 5 musées d'EPLV (en collaboration avec la SMQ)</p> <p>Approvisionnement : achat local seulement pour les boutiques des musées d'Espace pour la vie</p> <p>Éviter le gaspillage alimentaire : restaurant du Jardin botanique</p>
Service de la culture	<p>Scènes écoresponsables (Réseau des maisons de la culture/Conseil québécois des événements écoresponsables)</p> <p>Gros plan sur la communauté: l'audiovisuel redonne à la collectivité (service de la culture BCTM)</p> <p>Activités de participation publique avec les citoyens dans le cadre de projet de bibliothèques pour identifier les besoins en matière de prêt d'objets (Direction des bibliothèques)</p> <p>On tourne vert (BCTQ-Québecor-VDM)</p>
Arrondissement de CDN-NDG	Meubles solidaires (SOCENV)
Arrondissement de Lachine	<p>Prêt d'équipements aux citoyens:</p> <p>Instruments de musique, Luges pour enfants, Raquettes pour adultes, Raquettes pour enfants, Rallonges pour raquettes, Bâtons de marche pour adultes (Bibliothèque Saul-Bellow à Lachine)</p>
Arrondissement du Plateau Mont-Royal	Récupération de la terre et des plantations de la piétonnisation de l'Avenue du Mont-Royal au profit des projets de ruelles vertes
Service de la concertation des arrondissements	<p>Gestion des matières issues des travaux d'excavation (avec 3 arrondissements pour l'instant)</p> <p>Prêt d'équipements pour les corvées de propreté citoyennes</p>
SGPI	Éventuelle valorisation des matériaux de déconstruction des chantiers du SGPI

Service	Initiative
Arrondissement du Sud-Ouest	<p>Projet de réseau circulaire d'échange de contenants réutilisables pour la livraison auprès de 15 commerçants (avec la SDC Les Quartiers du canal)</p> <p>Bois raméal (paillis) produit à même les arbres abattus sur le territoire et utilisé pour nos aménagements et citoyen.ne.s lors de la distribution de végétaux (TP)</p> <p>Production de compost à même les résidus verts collectés sur le territoire et utilisé pour nos aménagements et distribués aux partenaires et citoyen.ne.s lors de la distribution de végétaux (TP)</p> <p>Collecte des appareils électroniques (entente avec ARPE) au Centre Gadbois (service gratuit aux citoyen.ne.s) (DCSLDS et Section TÉ)</p> <p>Programme Mégot zéro (trois artères commerciales où se retrouvent des cendriers) (TP)</p> <p>Politique d'achat responsable</p> <p>Les cafés réparation (activités ponctuelles de formations pour les résident.e.s pour prolonger la durée de vie de leurs objets) (Section TÉ et DCSLDS)</p>

An aerial photograph of the Montreal skyline at sunset. The sun is low on the horizon, casting a warm, golden glow over the city. The sky is filled with soft, wispy clouds. In the foreground, there are trees with vibrant autumn foliage in shades of orange, red, and yellow. The city's architecture is a mix of modern skyscrapers and older buildings. The St. Lawrence River is visible in the distance, with a bridge crossing it. The overall scene is a beautiful blend of urban development and natural beauty.

Annexe B

Actions par secteur

Actions Par Secteur



Bioalimentaire

- Ajouts de critères en EC
- Accompagnement d'organismes dans la récupération des invendus alimentaires et la transformation / redistribution
- Les fosses d'arbres systématiquementensemencées de plantes et fleurs comestibles.
- Encore plus de jardins communautaires et de cultures sur toits verts
- Centrale agricole (pour production)
- La rue commerçante piétonnisée et en activité promotionnelle pour les résidus alimentaires
- Utilisation des espaces résiduels (privés et publics) non-utilisés pour l'agriculture urbaine
- Mettre en place un registre de déclaration du gaspillage alimentaire pour les ICI
- Interdire l'élimination des invendus alimentaires
- Projets comme vignes en ville
- Fonds dédiés aux projets/entreprises axé économie circulaire via le Réseau PME-MTL
- Fournir gratuitement les cendres de l'usine d'épuration aux agriculteurs de l'île de MTL
- Sensibiliser retour sur investissement
- Frein à ajouter : Mieux connaître, documenter le retour sur l'investissement
- Réorienter les coûts?
- Documenter le coût des projets pilotes
- Soutenir projets pilotes ICI, ex: Chabanel compostage mutualisé. Apprendre de ce qui se fait le mieux
- Mise en commun et partage des résultats des projets pilotes entre services et arrondissements
- Multiplier les projets pilotes de contenants réutilisables pour les livraisons des restaurants sur les artères commerciales, choisir les meilleurs, les soutenir via les économies qui seront générées; et les appliquer en utilisant des locaux vacants
- Prendre en charge certains processus d'OBNL de redistribution, ex.: gestion des matières organiques
- Promouvoir les applications mobiles pour fournir accès aux invendus

- Créer, via les réseaux sociaux, des plateformes d'échanges entre entreprises locales complémentaires pour favoriser les échanges rapides, les dons, vente à prix modique, récupération des invendus, surplus alimentaires, etc.;
- Défi pour les résidus alimentaires à courte durée de vie. Besoin de mise en lien, développer les réseaux locaux
- Pôle d'innovation en bioalimentaire et économie circulaire;
- Trouver un milieu preneur - organisme de soutien pour l'économie sociale
- Logistique dans l'alimentaire: est un défi local, transformation, etc.
- Mutualisation équipement
- Prêt d'équipement? pour transformation alimentaire



Matières résiduelles (textiles, plastiques, CRD et environnement bâti)

- Multiplier les projets de contenants réutilisables pour la livraison des restaurants sur les artères commerciales
- Créer une collecte propre à la Ville pour les textiles en fin de vie
- Soutenir des projets de recyclage des textiles sur le territoire
- Interdire la destruction des invendus non alimentaires : textiles.
- Revoir nos besoins à la baisse - en fonction de nos besoins réels - pour les vêtements, mais aussi pour l'ensemble de nos achats
- Réduction à la source - Ex : privilégier certains textiles ou fibre dès la fabrication (vision ACV); - Identifier les débouchés des matières
- Meilleures connaissances de ce qui se fait ailleurs en matière de textiles
- Favoriser une culture de la réutilisation \ récupération (vêtements - accessoire)
- Travailler de concert avec les syndicats pour l'approvisionnement (qté) notamment des textiles au sein de la ville
- Encourager les entreprises de réutilisation des vêtements et objets de décoration (boutiques, applications)
- Rendre accessible et actualiser en temps réel les données GMR sur la plateforme web données ouvertes
- Identifier les manques dans les chaînes de valeurs et voir à les combler - ex pour réutilisation tel produits
- Interdire l'utilisation d'articles à usage unique utilisés sur place

- Faire signer des chartes d'engagement à des secteurs industriels; (arrêter l'utilisation de certains emballages/matériaux, distribuer des ustensiles sur demande, favoriser les plats réutilisables, etc.) Par exemple : Uber Eats, Amazon, GoodFood, épicerie, etc.
- Déployer le [programme de récupération de verre](#) dans tous les arrondissements
- Les Écocentres semblent encore jeter beaucoup de biens. Explorer des possibilités pour augmenter la réutilisation de biens en bonne condition
- Remettre à jour le Bottin du réemploi et y ajouter un volet réparateur/reconditionnement
- Il manque de mobilisation effective. Besoins de plus de personnes qui passent à l'action. Le résidentiel est plus mobilisé que le commercial - institutionnel
- Impliquer la jeunesse - dans les écoles - dans les quartiers - partenariat avec les entreprises locales, l'arrondissement
- Développer des outils incitatifs pour les institutionnel et commercial autant que le secteur
- Communiquer et informer par rapport à ce qui existe déjà. Utiliser à son plein potentiel ce qui existe déjà – communiquer
- Chaque citoyen devrait poser 3 actions concrètes parmi une liste des possibles (ex. initier et participer à un nettoyage de rues; ex. remettre ses vêtements usagés au bon endroit; sensibiliser des personnes; visiter un centre de recyclage) - au cours de l'année + spécial Jour de la Terre - Année de la Terre;
- Il est temps de passer à l'action, de récompenser les bons comportements, de sanctionner les actions nuisibles
- Optimiser la gestion du recyclage
- Continuer sensibilisation des foyers pour améliorer le recyclage
- Former et informer les SDC quant aux pratiques d'ÉC à adopter et sur les l'impact des nouveaux règlements sur leurs pratiques (alternatives aux plastiques)
- Identifier les filières pour réacheminer des plastiques
- Identifier des filières pour le recyclage (enjeu provincial)
- Accompagnement des entreprises pour effectuer une caractérisation des matières et identifier les différentes avenues pour les gisements.
- Mieux communiquer les initiatives de partage (voiture, outils, vélos, etc.)
- Augmenter drastiquement le coût à l'enfouissement des CRD

Environnement bâti

- Tenter de réaliser un nouveau bâtiment municipal avec 100% de matériaux québécois et un maximum de contenu recyclé
- Utiliser le BIM-6D pour une meilleure gestion du carbone intrinsèque des matériaux dans les bâtiments neufs
- Favoriser les matériaux recyclés dans les appels d'offre pour les bâtiments municipaux
- Appel à projet ou subvention pour rénovation bâtiment vacant
- Réglementer - ou interdire les démolitions traditionnelles

- Assurer un meilleur contrôle des déchets de construction (chantiers Ville, utilités publiques et partenaires privés) - Escouade, règlement, etc.
- Modifications aux réglementations pour rendre + difficile la démolition traditionnelle (ex : toits blancs étaient dispendieux au début, mais le marché s'est adapté)
- Permettre de construire 1 étage de plus que la réglementation si le bâtiment ICI sera doté d'un toit vert
- Obliger des toits verts pour tout nouveau bâtiment ICI de plus de x m2 avec programme incitatif (subvention)
- Concours / panel de design et d'architecture qui assure une vigie sur le point de l'EC
- S'assurer de la circulation des informations, projets, initiatives et opportunités par une bonne stratégie de communication interne et externe
- Que la ville ait une position forte en EC avec des bâtiments "signature" comme la Cité-des-Hospitalières
- Favoriser l'utilisation des bâtiments municipaux Ville en dehors de leur fonction initiale
- Plateforme de matériaux disponibles à la réutilisation
- Partenariat avec la RBQ pour des projets pilotes de réutilisation
- Vitrine de projets exemplaires ou innovants
- Campagne - avec cie exemples
- Adapter la réglementation municipale dans le cadre du PUM pour faciliter l'économie circulaire. Ex. voie rapide pour autoriser des projets de boucle énergétique (nouveaux quartier durables)
- Obligation d'efficacité énergétique
- Certifier les matériaux usagés pour usage dans le bâtiment
- Obliger ou encourager grands immeubles à réserver des lieux d'échanges/partage
- Permis délivré plus rapidement quand circulaire
- Formation interne pour sensibiliser et apporter du changement au niveau de nos achats et pratiques internes
- Partage des bonnes pratiques entre arrondissements (infolettre, groupe, rencontres)
- Directive simple et explications fournies aux différents intervenants
- Confier à une ressource commune aux 19 arrondissements (ex. chef de pratique bureau permis et inspection) le mandat de voir à des pratiques communes pouvant s'appliquer en arrondissement pour favoriser l'économie circulaire
- Désignation d'OBNL pour gérer l'entente
- Formations et ateliers
- Bonifier les plateformes web et réseaux existants
- Changement d'usage avec la pandémie: avoir portrait pour favoriser l'usage transitoire (Ex: Entremise)
- Mieux accompagner les projets circulaires
- Communiquer les meilleures pratiques et les cas à succès
- Mutualisation des services et espaces- habitation - commercial - services

- Transport matériaux: création réseau pour éviter des transports "vides"
- Identifier un lieu central d'entreposage pour tous types de matériaux
- Favoriser le réemploi des matériaux à l'aide des écocentres et autres lieux avec base de données
- Aménagement quartier avec fortes valeurs circulaires ex. Hippodrome
- Réduction des taxes pour les entreprises participantes
- Subvention pour projets circulaires



Mobilité et logistique

- Projet pilote de mutualisation de flottes de transport électrique
- Projet pilote 2022 : mutualisation des véhicules (de la flotte) entre arrondissements
- Utiliser l'autopartage pour certains des véhicules de la Ville au lieu d'acheter de nouveaux véhicules
- Initiative : prototype pour les voiturettes aspiratrices
- Remise à neuf des pneus des flottes de la Ville
- Amélioration de la gestion des flottes de véhicules, et explorer des programmes de remise à neuf des pneus
- Optimiser les déplacements et choisir des véhicules qui répondent aux besoins réels
- Réduire les besoins de transport : repenser les services aux citoyens, ex. a-t-on besoin de nettoyer les rues tous les jours durant l'été ?
- Responsabilité des arrondissements et services pour l'utilisation, l'entretien et le partage des véhicules et outils
- Optimisation de l'utilisation des véhicules des arrondissements surtout aux travaux publics
- Cannibale à vélos - récupération de pièces de vélos pour création de vélo personnalisé sur mesure (ref. C40 RC2)
- Hôtel à vélo - Espace mutualisé de services sanitaires + stationnement sécuritaire (ref. C40 RC2)
- Hubs de livraison/récupération décarbonée du premier/dernier km
- Hubs de sécurité alimentaire (optimisation du dernier 1km) - circuit court
- Planification et implantation des Hubs logistiques
- Meilleure "interface" voiture - métro : pour les personnes qui habitent loin d'un métro d'encourager de laisser leur auto aux portes de la ville – gratuitement
- Développer et financer davantage les pôles de mobilité
- Bornes privées mutualisées dans les stationnements souterrains : adapter la réglementation à l'évolution rapide du marché

- Met en lumière les problématiques de la vétusté des infrastructures de la Ville et la synchronisation des travaux pour l'implantation des bornes en même temps que d'autres travaux. S'assurer de coordonner le séquençage.